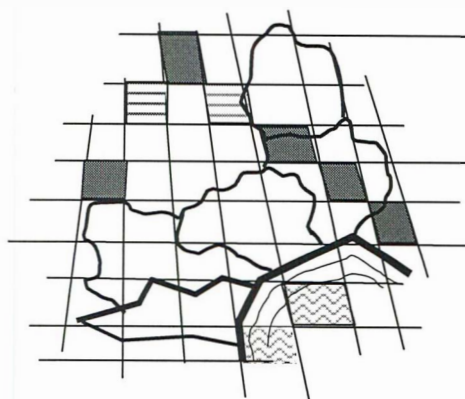




Comité de Scrabble du Languedoc-Roussillon

ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JUIN 2000

à porter à la connaissance de tous les licenciés

L'assemblée générale du Comité Languedoc-Roussillon s'est tenue à Montpellier.
La séance est ouverte à 9h30.

Sont représentés les clubs de :

Alès- Argelès - Béziers -Castelnau - La Grande Motte -Lunel - Montpellier -
Nîmes - Perpignan - Pérols - St Jean Pla de Corts -Vauvert - Villelongue de la
Salanque

Excusés : Le club de Pézenas

Absents : Les clubs de Taurinya et Sète.

Tous les membres du Bureau sont présents .

La Présidente du Comité, Odette BERNADE, annonce avec tristesse le décès de Cécile, la fille de Jean-Yves Costa. Celui-ci et l'Association " Cécile " ont été très touchés de l'action menée par le Scrabble et lui adressent leurs remerciements.

Le club de NIMES est représenté par sa nouvelle Présidente (élue en remplacement de Claude Dosse) :

Monique RAISIN
La Sarelle
30600 VESTRIC et CANDIAC

☎ et fax : 04 66 51 98 84

W

RAPPORT MORAL

Au sujet des statistiques et des résultats, Odette Bernade souligne le nombre légèrement en baisse du nombre de licenciés et apporte les compléments d'information suivants :

- 20 participants au Championnat de France Vermeil (chiffre jamais atteint)
- 8^{ème} place obtenue par Pierre-Olivier GEORGET (St Jean Pla de Corts) à la Coupe de Vichy
- coupe de Champions de France 4^{ème} série en Paires de David ALLEN et Danielle GIRARD (Béziers)
- 3^{ème} place sur le podium de l'équipe Montpellier-Comédie au Champ. de France des Interclubs en Division Nationale

Relations avec les licenciés

Le nouveau bureau étudiera une nouvelle manière de diffuser les circulaires. La formule consistant à utiliser ponctuellement la Gazette pour informer les licenciés des décisions du Comité sera vraisemblablement reconduite.

Compétitions

Décisions générales

Les joueurs doivent s'inscrire 8 jours avant les compétitions. 20 F seront retenus pour les joueurs qui n'auront pas prévenu de leur défection (cette pénalité a été appliquée 3 fois).

La Fédération précise qu'il ne faut plus accepter de joueurs Non Licenciés dans les tournois (l'activité serait alors considérée comme commerciale).

BLITZ : Merci au club de Béziers qui a bien voulu l'organiser.

TRAP au profit des scolaires

Moins de participants cette année, mais heureusement, les charges pour les scolaires ont été moins lourdes, le lieu du championnat de France étant moins éloigné. L'an prochain, il se déroulera à Armentières.

Il faut maintenir toutes les sources de revenus et organiser si possible ce TRAP en novembre, sans hésiter à multiplier les centres. Rappelons que les résultats sont regroupés pour l'attribution des points.

Championnat de France :

W

A noter que pour la saison 2001/2002, les dates seront modifiées pour avoir plus de temps avant la Finale Régionale pour convoquer les joueurs au Championnat de France après les différentes qualifications.

Finale régionale

- La nouvelle façon de qualifier (voir la circulaire n° 1 de juillet 1999) a donné des résultats positifs :

6^{ème} série : 15 joueurs ont été qualifiés par la phase qualificative et 2 par le TRAP
résultat : 11 ont été en Finale au lieu de 6 en 1999

7^{ème} série : 8 qualifiés
résultat : 8 ont été en Finale au lieu de 4 en 1999

- Sur les 9 2^{ème} série qualifiés, 3 seulement ont participé

Championnat régional par équipes

La formule adoptée n'est toujours pas la panacée. Toutes les expériences prouvent qu'il faut une date propre à cette compétition, dans un seul lieu et avec des résultats immédiats.

Une proposition est faite par David ALLEN : composer des équipes de 7 joueurs représentant les 7 séries (en cas de série manquante, la remplacer par la série inférieure)

Réactions :

P.O. Georget : se limiter à 5 joueurs par équipe

Christophe Vigroux : créer plusieurs divisions

P.O.G : répartir d'office les clubs dans la division correspondant aux niveaux de qualification de leurs joueurs

Yves Hénon : a-t-on réellement envie de ce championnat ? combien d'équipes intéressées ?

A l'évidence, les clubs qui n'ont pas de joueurs représentant tous les niveaux ne voient guère d'intérêt à cette compétition.

La question : " Qui est pour un Championnat régional par équipes organisé à une date spécifique ? " est soumise au vote :

6 voix POUR (Béziers, Montpellier, Villelongue, Perpignan, Argelès, Nîmes),

1 abstention (St Jean Pla de Corts),

6 voix CONTRE (Lunel, Pérols, Vauvert, Alès, La Grande Motte, Castelnaud)

En conséquence, les décisions suivantes sont prises à l'unanimité moins 1 abstention (La Grande Motte) :

- ce championnat ne sera pas organisé pour la saison 2000/2001
- une commission sera créée sous la responsabilité de David ALLEN avec la participation de représentants de chaque tendance et proposera une nouvelle formule à la prochaine Assemblée Générale.

W

Interclubs

L'organisation actuelle (2 centres) donne satisfaction; la maintenir. Le logiciel fourni par Henri Perriot du Comité Lyonnais est très fiable.

PAP

Dans le calendrier envoyé par chaque club (attention : prévoir les PAP avant la date limite du 15 mai), les dates des PAP pour les scolaires seront précisées; le règlement correspondant sera à envoyer aussitôt.

Arbitrage

Il s'agit d'une priorité.

L'arbitrage de 15 à 20 joueurs avec l'aide du tableur de VOCABBLE devrait être possible. Un fascicule sur Vocabble avec des exercices sur des cas concrets pourrait compléter l'ouvrage réalisé par Marc Cabès.

Scrabble scolaire

Christophe VIGROUX précise que 16 clubs se sont licenciés soit 2 de moins que l'an passé. La licence Poussin n'est plus nécessaire.

15 joueurs, dont 2 Poussins, se sont qualifiés pour la Finale à Fréjus et Romain Breton , Champion de France Non-Classé, est qualifié pour le Championnat du Monde.

Presse

Odette Bernade demande que des parties jouées en club lui soient envoyées pour parution sur Midi Libre.

RAPPORT FINANCIER

Sylvette LANICOT présente les comptes de la saison et détaille l'annexe envoyée avec le rapport.

Le financement des tournois scolaires est maintenu : PAP et TRAP organisés spécialement en faveur des scolaires + 1 F prélevé sur les parties PAP

Aucune autre question n'étant soulevée, le rapport moral et le rapport financier sont successivement adoptés à l'unanimité moins 1 abstention .

ELECTION DU NOUVEAU PRESIDENT ET DU NOUVEAU BUREAU

W

158 votants pour 438 licenciés

Par 158 voix, David ALLEN est élu Président avec un bureau composé de Odette BERNADE, Eglantine BORRAS, Nicole CHANTON, Jack DAVID, Marie-Jo LEVY, Lydie VERJUX.

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration est formé par les membres élus du Bureau et les Présidents de club.

Le nouveau Président prend la parole et remercie l'ensemble des présents.

Cadeaux

En remerciement du travail accompli dans leurs tâches respectives de Présidente, Secrétaire et Trésorière, Odette Bernade, Lydie Verjux et Sylvette Lanicot ont eu le plaisir de recevoir de beaux cadeaux :

- pour Odette : 1 imprimante couleur pour ordinateur portable et une somme de 3069,60 francs à utiliser par exemple lors de Festivals de Scrabble !
- pour Lydie et Sylvette : à chacune, un lecteur ZIP pour l'archivage de données sur disquettes 100 Mo

Très touchées, les personnes intéressées ont remercié le Comité et les clubs participants.

A 13h00, l'ordre du jour étant épuisé, les participants sont conviés à l'apéritif offert par le Comité et au repas pris en commun. Le club de Montpellier prête gentiment son concours pour le service.

Le Président
Juin 2000



REUNION DE BUREAU

MONTPELLIER le 24 JUIN 2000

Etaient présents :

*Odette BERNADE, Eglantine BORRAS, Lydie VERJUX, Marie-Jo LEVY,
Nicole CHANTON, David ALLEN*

Absent excusé :

Jack DAVID

1 - SUITES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

La répartition des charges dans le Bureau est décidée comme suit :

Président	David ALLEN	Béziers
Vice- Présidente	Odette BERNADE	Montpellier
Trésorière	Eglantine BORRAS	Perpignan
Secrétaire	Jack DAVID	Béziers

Déléguée pour les scolaires :

Nicole CHANTON – Saint Jean Pla de Corts

Responsable de la Commission d'arbitrage :

Marie-Jo LEVY - Montpellier

Responsable de la papeterie

Eglantine BORRAS

Responsable de la Gazette :

Lydie VERJUX - Pérols

Coordonnées des membres du Bureau :

David ALLEN	04 67 28 59 00 (heures repas) 3, rue de Montmorency – 34500 Béziers internet : david.allen@wanadoo.fr
Odette BERNADE	04 67 63 55 54 5, rue Paul de Rouville – 34000 Montpellier
Eglantine BORRAS	04 68 52 48 57 6, rue Odile Redon – 66000 Perpignan
Nicole CHANTON	04 68 83 91 87 25, rue de la Pastora 66110 Amélie les Bains
Jack DAVID	04 67 36 54 57 Le Champ de l'Aire – Bayssan le Bas 34500 Béziers
Marie-Jo LEVY	06 11 50 57 43 210, rue des Sept Chênes 34980 St Clément la Rivière internet : majo.levy@wanadoo.fr
Lydie VERJUX	04 67 50 25 42 (tel et Fax) 4, rue des Jonquilles – 34470 Pérols internet : lydie.v@wanadoo.fr

Personnes extérieures au Bureau :**Consultants :**

web
arbitrage

Patrice BULAT – Montpellier
P.O. GEORGET – St Jean Pla de Corts

Correspondant Scrabblorama Thierry GEHIN - Béziers

Odette BERNADE examinera les modifications à apporter au règlement intérieur de l'association par rapport à l'introduction d'un Commissaire aux comptes et à l'arrivée d'un salarié au sein du Comité.

Commission d'arbitrage

David ALLEN propose que la Commission d'arbitrage soit composée, au moins en partie, de consultants extérieurs au Bureau. Chaque club susceptible de comprendre l'importance de cette démarche, sera sollicité pour fournir un représentant à cette Commission. Cela permettra de mieux faire passer l'information dans les clubs.

Cette Commission devra être formée fin septembre pour que sa composition puisse paraître dans l'agenda de la FFSc.

Marie-Jo LEVY réfléchit au travail à faire dans la Commission d'arbitrage. Elle en a déjà parlé à Pierre-Olivier GEORGET qui lui a confirmé son accord pour être consultant. Elle le reverra à l'occasion du Championnat du Monde.

Lors de leur entretien, Pierre-Olivier GEORGET lui a dit qu'il n'était pas satisfait de l'action qu'il a menée pendant ces six dernières années. La révolution de l'informatique qui n'a pas été suivie par tout le monde, rend caduques les diplômes précédemment délivrés.

Il est nécessaire de dresser la liste des joueurs capables d'arbitrer 15 joueurs sur Vocabble, et disponibles pour arbitrer dans les compétitions.

Inventaire des démarches à effectuer pour le changement de Bureau

- la Préfecture : changements apportés à la composition du Bureau. Cette démarche sera effectuée au mois de septembre conjointement avec la déclaration de changement de siège social du Comité
- la Fédération : coordonnées du Président, du délégué scolaire, du correspondant Scrabblerama, de la composition de la Commission d'arbitrage (lorsqu'elle sera constituée)
- le Crédit agricole : qui a la signature.

Calendrier des réunions de Bureau

La prochaine réunion de Bureau est fixée à Béziers, le samedi 23 septembre, de 14 heures à 20 heures.

Les réunions à venir seront fixées ce jour-là.

Désignation du secrétaire technique (CEC)

Après examen des candidatures, le Bureau, à l'unanimité, décide de retenir celle de Sylvette LANICOT.

Le Président procédera à l'envoi du dossier au début de la semaine prochaine. Il fera un courrier aux candidats qui n'ont pas été retenus pour ce poste.

2 – ETUDE DE CERTAINS POINTS DE FONCTIONNEMENT

Sylvette LANICOT assurera le procès verbal de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration, ainsi que les courriers et circulaires à envoyer avant le 1^{er} septembre.

Lydie VERJUX fera le compte-rendu de la réunion de Bureau.

Exceptionnellement, Odette BERNADE supervisera ces travaux qui devront être soumis à David ALLEN in fine.

Les clubs seront informés que tout courrier devra arriver chez Sylvette LANICOT : résultats de PAP et de tournois, licences, etc...

Circulaires à adresser dans les clubs

Fin juin – début juillet :: circulaire n°1

Comprenant :

- le procès verbal de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration ainsi que les informations sur les décisions prises en Bureau
- le calendrier des manifestations dans le Comité pour la saison 2000/2001

Avant le 15 juillet impérativement, chaque club devra envoyer à Sylvette LANICOT la liste des PAP prévues

Fin juillet : circulaire n°2

Envoi du calendrier des PAP organisées par les clubs du Comité régional, auquel sera joint l'ensemble des principes à respecter pour le déroulement de ces parties jouées en club.

Les résultats des PAP étant maintenant faits par l'ordinateur, un double de cette feuille de résultats sera envoyé à Sylvette LANICOT qui assurera la saisie des points obtenus par les joueurs. Il s'avère donc inutile de distribuer dans les clubs le carnet de relevé de ces parties. En fin de saison, les clubs rempliront un tableau récapitulatif des redevances dues au Comité.

En ce qui concerne les consignes et cahier des charges, les clubs seront informés qu'il devront se reporter à l'envoi fait la saison précédente.

Une lettre devra être adressée aux responsables de centre pour qu'ils fournissent, pour le 15 septembre dernier délai, tous les renseignements nécessaires : qui est responsable du centre, numéro de téléphone du responsable.

3 - ACTIONS A MENER

Accueil de nouveaux licenciés au sein des clubs

Il faut recruter de nouveaux joueurs, mais surtout savoir les garder, ce qui n'est pas toujours le cas. Peu de nouveaux arrivants restent, donc la technique d'accueil est à revoir.

Le club de Montpellier avait rédigé, il y a quelques années, un protocole d'accueil. La Présidente Mireille POYOL, envisage d'en revoir le contenu.

Lydie VERJUX se propose de contacter Mireille POYOL, de mener une réflexion et de soumettre au Bureau une nouvelle mouture. Proposition acceptée par le Président.

Communication entre le Bureau du Comité et les clubs

Dans le courant de l'été, David ALLEN montera un site Web, où les clubs pourront se procurer tous les renseignements nécessaires sur la vie du Comité. Il est donc jugé inutile de mettre en œuvre le petit agenda distribué à tous les licenciés en début de saison.

Il est maintenant indispensable que les clubs soient sur Internet ou, à défaut, puissent recevoir les circulaires ou autres informations par l'intermédiaire d'un fax. En effet, les frais occasionnés par l'envoi de courriers multiples sont assez importants et peuvent être évités par ces nouveaux moyens de communication.

Les Présidents seront donc invités à désigner, parmi les joueurs de leur club, un correspondant Internet (ou à défaut possédant un fax) qui pourra recevoir les informations à répercuter auprès du Président pour diffusion.

Médiatisation

Odette BERNADE continuera à alimenter la rubrique hebdomadaire du Midi Libre avec l'envoi de parties jouées en club.

Pierrette POMPIDOR et Nicole CHANTON envoient des articles à l'Indépendant.

Les clubs sont invités à passer des articles dans les pages locales de leur journal. Dans tous les villages, un correspondant de presse local est à disposition.

Une réflexion est à mener sur le « vieillissement » du Comité et l'absence de création de nouveaux clubs.

Un bon exemple à suivre : le club de Saint Jean Pla de Corts se décentralise. Ses adhérents iront jouer une fois par semaine à Amélie les Bains, accueillis par Nicole CHANTON qui y réside.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 18 h30.

Le Président
Juin 2000